

1 **Couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à**
2 **nez court et *Ambystoma unisexué* (Population dépendante de la**
3 **salamandre à petite bouche)**
4 **Déclaration du gouvernement en réponse au programme de**
5 **rétablissement**

6 *Veillez prendre note que la déclaration du gouvernement en réponse au programme*
7 *de rétablissement de la couleuvre agile bleue, de la couleuvre d'eau du lac Érié et de la*
8 *salamandre à nez court a été mise au point en 2017. Cette politique mise à jour*
9 *comprend maintenant l'*Ambystoma unisexué* récemment inscrit (population dépendante*
10 *de la salamandre à nez court) et les mises à jour connexes des sections concernant la*
11 *salamandre. Les commentaires sont requis seulement au sujet des sections révisées*
12 *concernant la salamandre.*

13 **La protection et le rétablissement des espèces en péril en Ontario**

14 Le rétablissement des espèces en péril est un volet clé de la protection de la
15 biodiversité en Ontario. La *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* (LEVD)
16 représente l'engagement juridique du gouvernement de l'Ontario envers la protection et
17 le rétablissement des espèces en péril et de leurs habitats.

18
19 Aux termes de la LEVD, le gouvernement doit veiller à ce qu'un programme de
20 rétablissement soit élaboré pour chaque espèce inscrite à la liste des espèces en voie
21 de disparition ou menacées. Un programme de rétablissement offre des conseils
22 scientifiques au gouvernement à l'égard de ce qui est nécessaire pour réaliser le
23 rétablissement d'une espèce.

24
25 Dans les neuf mois qui suivent l'élaboration d'un programme de rétablissement, la
26 LEVD exige que le ministère publie une déclaration qui résume les mesures que le
27 gouvernement de l'Ontario prévoit prendre en réponse au programme de
28 rétablissement et ses priorités à cet égard. Cette déclaration est la réponse du
29 gouvernement de l'Ontario aux conseils scientifiques fournis dans le programme de
30 rétablissement. En plus de la stratégie, la déclaration du gouvernement a pris en
31 compte (s'il y a lieu) les commentaires formulés par les parties intéressées, les autres
32 autorités, les collectivités et organismes autochtones, et les membres du public. Elle

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de
couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et
Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

33 reflète les meilleures connaissances scientifiques et locales accessibles actuellement,
34 dont les connaissances traditionnelles écologiques. Elle pourrait être modifiée en cas
35 de nouveaux renseignements. En mettant en œuvre les mesures prévues à la présente
36 déclaration, la LEVD permet au ministère de déterminer ce qu'il est possible de réaliser,
37 compte tenu des facteurs sociaux, culturels et économiques.

38
39 Les programmes de rétablissement pour la couleuvre agile bleue (*Coluber constrictor*
40 *foxii*), la couleuvre d'eau du lac Érié (*Nerodia sipedon insularum*) et la salamandre à nez
41 court (*Ambystoma texanum*) en Ontario ont été achevés le 2 mars 2015. Le 30 mai
42 2018, un programme de rétablissement mis à jour et élargi pour la salamandre à nez
43 court (*Ambystoma texanum*) et l'Ambystoma unisexué (population dépendante de la
44 salamandre à nez court) (*Ambystoma laterale – texanum*) a été mis au point.

45 L'Ambystoma unisexué (population dépendante de la salamandre à nez court) est
46 également appelé salamandre unisexuée dépendante de la salamandre à nez court
47 dans le présent document. Compte tenu de leur répartition semblable et des menaces
48 semblables qui pèsent sur elles, les efforts de rétablissement de la couleuvre agile
49 bleue, de la couleuvre d'eau du lac Érié, de la salamandre à nez court et de la
50 salamandre unisexuée dépendante de la salamandre à nez court sont abordés
51 collectivement dans une seule déclaration du gouvernement en réponse au programme
52 de rétablissement, qui a été mise à jour par suite de l'achèvement du programme de
53 rétablissement mis à jour mentionné ci-dessus. La déclaration combinée reconnaît
54 également l'importance de la mise en œuvre collaborative de mesures de
55 rétablissement avec les partenaires de l'île Pelée. Cette Déclaration du gouvernement
56 ne cherche pas à ajouter des mesures pour protéger l'habitat des trois espèces. Pour le
57 moment, la mesure de protection générale de l'habitat qui est déjà prévue par la LEVD
58 continue de s'appliquer.

59

60 La couleuvre agile bleue est un grand serpent non venimeux qui peut atteindre 1,5
61 mètre en longueur. À l'âge adulte, elle se distingue par sa couleur gris-bleu, son ventre
62 blanc, crème ou bleu pâle et son masque noir. Les jeunes ont des taches foncées le
63 long du corps qui finissent par s'estomper complètement.

64

65 La couleuvre d'eau du lac Érié est un serpent non venimeux très aquatique qui
66 s'éloigne rarement du rivage. Elle mesure entre 59 et 88 centimètres de longueur. Son
67 corps est de gris pâle à brun foncé et peut présenter des motifs brun foncé ou des
68 taches rougeâtres sur le dos et les flancs qui se rejoignent pour former des bandes.

69

70 La salamandre à nez court et une salamandre de taille moyenne; son corps épais est
71 brun foncé à gris noir. Et elle a des taches gris-bleu ressemblant à du lichen sur sa

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de
couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et
Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

72 queue et ses flancs. Elle peut atteindre une longueur de 18 centimètres. Elle a une tête
73 relativement petite et un nez étroit et court.

74 L'Ambystoma unisexué (population dépendante de la salamandre à nez court), qui
75 coexiste avec la salamandre à nez court, semble être un intermédiaire par rapport aux
76 autres espèces de salamandres fouisseuses avec lesquelles elle coexiste, mais on ne
77 peut pas la distinguer facilement de ces espèces sans dépistage génétique.

78 Île Pelée

79 La couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac Érié, la salamandre à nez court et
80 l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche) se
81 trouvent sur l'île Pelée. La couleuvre agile bleue, la salamandre à nez court et
82 l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche) se
83 trouvent seulement sur l'île Pelée. Au Canada, la plus grande population de couleuvres
84 d'eau du lac Érié se trouve sur l'île Pelée, mais l'espèce est également présente sur les
85 îles East Sister et Middle. L'île Pelée est située dans le bassin occidental du lac Érié et
86 possède une vaste biodiversité et un riche patrimoine culturel. La collectivité de l'île
87 Pelée est fière de son histoire naturelle. En collaboration avec les propriétaires fonciers
88 privés et les organismes partenaires, le canton de Pelée crée et agrandit des réserves
89 naturelles sur l'île, et veille à intégrer d'autres initiatives axées sur la conservation.

90
91 Les objectifs généraux du plan officiel du canton de Pelée portent sur l'importance de
92 bien comprendre la valeur du patrimoine naturel de l'île, d'encourager l'intendance du
93 milieu naturel et de protéger et améliorer le milieu naturel de l'île. Un comité consultatif
94 de l'environnement de l'île Pelée a également été mis sur pied dans le but de réunir les
95 représentants de la municipalité, des organismes non gouvernementaux, de l'office de
96 protection de la nature de la région et des ministères provinciaux et d'aborder les
97 questions importantes environnementales. La collectivité de l'île Pelée soutient
98 activement Conservation de la nature Canada dans l'achat de plus de 10 % de l'île
99 (435 ha) afin de préserver proactivement les terres à protéger en priorité. D'autres
100 terres appartenant à une variété de propriétaires et gestionnaires fonciers sont
101 également destinées à la conservation, soit un total de 18 % de l'île. La municipalité, les
102 propriétaires fonciers privés et Conservation de la nature Canada ont également pris
103 plusieurs autres mesures visant à protéger la biodiversité de l'île Pelée :

- 104 • Dans le but de réduire les effets nuisibles des routes sur l'espèce, la municipalité
105 a diminué considérablement les limites de vitesse sur presque toutes les routes
106 de l'île.

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et *Ambystoma unisexué* (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

- 107 • Le canton de Pelée a modernisé ses méthodes d'élimination des déchets et a
108 transformé ainsi les anciens bassins-réservoirs en terres humides fonctionnelles.
- 109 • Tous les projets d'infrastructure municipaux sont réalisés en collaboration avec
110 l'office de la protection de la nature régional, les collectivités et organismes
111 autochtones locaux ainsi que les ministères provinciaux et fédéraux concernés.
- 112 • La municipalité a créé délibérément un habitat pour les espèces en voie de
113 disparition comme des sites d'hibernation pour les serpents.
- 114 • En ce qui concerne les espèces terrestres et aquatiques, de nombreuses
115 portions d'habitats riverains ont été activement préservées et restaurées au
116 moyen de végétation et de matériaux indigènes.
- 117 • Bon nombre de propriétaires fonciers privés continuent de préserver l'habitat
118 naturel, de construire et de protéger les terres humides, de planter des espèces
119 indigènes et d'appliquer des pratiques agricoles à faible impact sur leurs propres
120 terres afin de protéger la biodiversité et le patrimoine naturel de l'île Pelée.
- 121 • Avec l'aide de la municipalité, Conservation de la nature Canada a réussi à
122 protéger des zones naturelles importantes, y compris trois alvars, des zones
123 riveraines et des marécages boisés essentiels. D'autre part, Conservation de la
124 nature Canada continue de restaurer les terres agricoles en vue de créer des
125 corridors d'habitats et des zones tampons, et d'améliorer la connectivité de
126 l'espèce.
- 127 • Conservation de la nature Canada a mis en œuvre un plan de conservation
128 communautaire visant à protéger les grandes caractéristiques et fonctions
129 actuelles de la biodiversité tout en maintenant l'utilisation des terres et
130 l'expansion de l'économie écotouristique de l'île.
- 131 • La municipalité, les membres de la collectivité, Conservation de la nature
132 Canada et d'autres partenaires échangent leurs connaissances, font la
133 promotion de la faune de l'île qui est unique en son genre, expliquent les
134 environs naturels aux visiteurs et font la promotion des événements axés sur le
135 patrimoine naturel.

136

137 Il existe toute une variété de types d'utilisation des terres sur l'île Pelée, y compris
138 l'agriculture, la chasse, les loisirs et le tourisme. Étant donné la formation de l'île, toutes
139 les activités ne peuvent être menées que sur une quantité limitée de terres, ce qui
140 donne lieu à des utilisations concurrentielles. La santé ainsi que la prospérité de la
141 collectivité comptent essentiellement sur la biodiversité et les services écosystémiques
142 fournis, notamment en matière d'aliments, d'eau pure, d'air pur et de sol fertile. Tous
143 ces facteurs mettent en évidence l'importance de mobiliser les partenariats et de
144 travailler conjointement pour protéger la biodiversité tout en soutenant la durabilité
145 économique locale.

146 **Protection et rétablissement de la couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac**
147 **Érié et la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population**
148 **dépendante de la salamandre à petite bouche) en Ontario**

149 La couleuvre agile bleue, la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué
150 (Population dépendante de la salamandre à petite bouche) figurent sur la Liste des
151 espèces en péril inscrite dans la *Loi sur les espèces en voie de disparition* qui protège
152 les animaux et leur habitat. Aux termes de la LEVD, il est interdit d'endommager ou de
153 perturber les espèces en voie de disparition et les espèces menacées, et
154 d'endommager ou de détruire son habitat, à moins d'y avoir été autorisé. Une telle
155 autorisation exigerait que des conditions établies par le ministère soient respectées.

156
157 La couleuvre d'eau du lac Érié est inscrite comme espèce préoccupante aux termes de
158 la LEVD. Son statut a été ramené d'espèce en voie de disparition à espèce
159 préoccupante à l'échelle provinciale le 2 juin 2017 à la suite de l'évaluation du Comité
160 de détermination du statut des espèces en péril en Ontario (CDSEPO). L'espèce figure
161 dans cette Déclaration du gouvernement afin d'assurer une gestion continue et de
162 reconnaître la valeur des efforts collectifs déployés pour conserver la biodiversité.

163
164 Dans le cadre d'une première approche collaborative axée sur l'intendance, un
165 partenariat a été formé entre la municipalité, les gouvernements provincial et fédéral, et
166 les associés locaux en vue de combler les besoins de la collectivité et des espèces en
167 matière de conservation de la biodiversité de l'île, notamment en ce qui concerne la
168 couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac Érié, la salamandre à nez court et
169 l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche).

170
171 Couleuvre agile bleu
172 En Amérique du Nord, l'aire de répartition de la couleuvre agile bleue s'étend de
173 l'extrémité sud-ouest de l'Ontario, au Minnesota, à l'Illinois et à l'Ohio. Aux États-Unis,
174 on trouve actuellement des populations de couleuvres agiles bleues seulement dans les
175 États de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois, du Michigan, du Wisconsin et de l'Iowa. Au
176 Canada, la couleuvre agile bleue a disparu de la partie continentale du sud-ouest de
177 l'Ontario. On sait maintenant qu'on la trouve uniquement sur l'île Pelée. La couleuvre
178 agile bleue vit à la lisière des forêts et dans des types d'habitats secs, ouverts ou semi-
179 ouverts comme les alvars, les savanes, les prairies et les fourrés. Elle est très fidèle aux
180 sites d'hibernation qui sont habituellement des cavités souterraines auxquelles elle
181 accède par des fentes et des fissures dans la roche.

182

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de
couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et
Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

183 La couleuvre agile bleue est surtout menacée par la perte d'habitat qui est
184 principalement causée par la succession de communautés végétales. Antérieurement,
185 le défrichage aux fins d'agriculture et d'aménagement représentait une menace
186 importante, mais ses répercussions ont diminué au cours des dernières années. La
187 succession de plantes ligneuses dans l'écosystème fait disparaître les caractéristiques
188 nécessaires à l'habitat de l'espèce, comme les couverts ouverts, les zones sèches
189 ouvertes ou semi-ouvertes et l'habitat de lisière. De même que pour la plupart des
190 espèces de serpents, la mortalité sur les routes et la persécution menacent gravement
191 la couleuvre agile bleue. Combattre tous ensemble les préjugés à l'égard des serpents
192 est un élément important de la conservation de la biodiversité et de l'élimination de
193 cette menace pour l'ensemble des serpents. Il est possible que la contamination
194 chimique menace l'espèce et que les dindons sauvages (*Meleagris gallopavo*)
195 nouvellement introduits soient de nouveaux prédateurs, mais on ne connaît pas encore
196 l'ampleur de ces menaces. Il serait fort utile de mieux connaître et comprendre les
197 interactions entre les dindons sauvages et les couleuvres agiles bleues.

198
199 Il n'existe aucune estimation de population pour la couleuvre agile bleue depuis 2002,
200 date à laquelle la population combinée de trois sites sur l'île Pelée avait été estimée à
201 environ 140 couleuvres agiles bleues adultes. Cette étude a établi que la taille de la
202 population potentielle était de 59 à 284. L'observation de nouveau-nés et de jeunes en
203 2015 révèle que la population se reproduit avec succès. Toutefois, des preuves
204 empiriques découlant de recherches et de visites des lieux depuis 2002 révèlent que la
205 population canadienne de couleuvres agiles bleues aurait diminué ces dernières
206 années. D'autre part, on a remarqué un déclin général de la qualité et de la quantité de
207 l'habitat à plusieurs sites occupés sur l'île.

208
209 Compte tenu de la petite taille de la population observée en 2002, des preuves
210 empiriques d'un déclin potentiel depuis cette date et des menaces qui pèsent sur la
211 couleuvre agile bleue et son habitat, il faut axer les mesures de rétablissement sur un
212 travail conjoint visant à approfondir les connaissances sur l'espèce, à augmenter la
213 quantité d'habitats adéquats et à minimiser les menaces afin que cette population
214 augmente naturellement.

L'objectif du gouvernement pour le rétablissement de la couleuvre agile bleue

215 L'objectif du gouvernement en ce qui concerne le rétablissement de la couleuvre agile
216 bleue en Ontario est de maintenir son aire de répartition et d'assurer la viabilité et
217 l'autosuffisance de sa population.
218

219
220

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de
couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et
Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

221 Couleuvre d'eau du lac Érié

222 La couleuvre d'eau du lac Érié, sous-espèce de la couleuvre d'eau commune (*Nerodia*
223 *sipedon*), est endémique des îles du lac Érié et d'une petite péninsule de l'Ohio. Inscrite
224 auparavant comme espèce en voie de disparition en Ontario, l'espèce figure sur la liste
225 des espèces préoccupantes depuis juin 2017 à la suite de nouveaux renseignements
226 recueillis dans le cadre de l'évaluation du CDSEPO. En Ontario, la couleuvre d'eau du
227 lac Érié n'a été observée que sur les îles Pelée, East Sister et Middle Sister.

228 Auparavant, elle avait été observée sur les îles Hen, North Harbour et Middle Sister.
229 Des données récentes révèlent qu'elle a probablement disparu des îles North Harbour
230 et Middle Sister. Cependant, aucun relevé n'a pas été effectué sur l'île Hen qui est une
231 propriété privée depuis le début des années 1990. Par conséquent, le rapport de
232 situation de 2016 du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
233 (COSEPAC) précise que la situation de l'espèce sur l'île Hen est actuellement
234 inconnue. Les îles Hen, East Sister, North Harbour et Middle Sister sont situées au
235 nord-ouest de l'île Pelée dans le lac Érié tandis que l'île Middle Island se trouve à
236 l'angle sud-ouest de l'île Pelée.

237

238 La couleuvre d'eau du lac Érié est très aquatique et parcourt rarement plus de 50
239 mètres à l'intérieur des terres pendant la saison active, mais elle parcourt de plus
240 longues distances dans les terres pour se rendre aux sites d'hibernation. Les serpents
241 adultes peuvent hiberner seuls ou en groupe dans des cavités souterraines, des
242 tanières ou des structures construites par les humains, comme d'anciens puits ou
243 d'anciennes fondations de bâtiments.

244

245 Comme l'indiquent certaines publications scientifiques, la mortalité sur les routes et la
246 persécution menacent gravement les serpents comme la couleuvre d'eau du lac Érié.
247 En raison de leur couleur, les couleuvres d'eau du lac Érié sont difficiles à voir sur les
248 routes non asphaltées ou recouvertes de poussière. La peur ou l'aversion des serpents
249 peuvent également engendrer des comportements humains préjudiciables aux serpents
250 individuels. D'autre part, la perte d'habitat causée par l'aménagement des rives, le
251 défrichage, la plus grande présence d'espèces envahissantes sur les rives comme le
252 phragmite (le roseau commun) (*Phragmites australis* ssp. *australis*) et l'élimination
253 d'habitats d'hibernation menacent gravement l'espèce. La couleuvre d'eau du lac Érié
254 est également menacée par les contaminants environnementaux et les effets néfastes
255 sur l'habitat de la forte densité des aires de perchage et de nidification des oiseaux
256 aquatiques, comme les cormorans à aigrettes (*Phalacrocorax auritus*).

257

258 La population de couleuvre d'eau du lac Érié a connu des déclinés historiques, mais
259 semble s'être stabilisée ces dernières années. Il n'y a pas suffisamment de données

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et *Ambystoma unisexué* (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

260 pour établir les tendances de la population de couleuvre d'eau du lac Érié au Canada.
261 La hausse du nombre de gobies à taches noires (*Neogobius melanostomus*), espèce
262 envahissante devenue une source alimentaire importante pour la couleuvre d'eau du
263 lac Érié, a donné lieu à une augmentation des populations aux États-Unis. On ne sait
264 pas s'il existe un effet semblable au Canada en raison des écarts qu'il peut y avoir dans
265 l'ampleur des menaces auxquelles se heurte l'espèce. En 2016, le Comité sur la
266 situation des espèces en péril au Canada a estimé qu'il y avait 3 286 adultes sur l'île
267 Pelée et environ 200 autres individus sur les autres îles. Les approches envisagées
268 pour rétablir la couleuvre d'eau du lac Érié viseront à minimiser les menaces de mort
269 accidentelle et délibérée causée par les humains en sensibilisant davantage le public et
270 en comprenant et gérant mieux l'habitat dans le but de maintenir l'abondance et la
271 répartition actuelles de l'espèce en Ontario.

272

273 **L'objectif du gouvernement pour le rétablissement de la couleuvre d'eau du lac**
274 **Érié**

275 L'objectif du gouvernement en ce qui concerne le rétablissement de la couleuvre d'eau
276 du lac Érié est de maintenir l'abondance et la répartition actuelles de l'espèce en
277 Ontario.

278

279 La salamandre à nez court et l'*Ambystoma unisexué* (Population dépendante de la
280 salamandre à petite bouche)

281

282 L'aire de répartition de la salamandre à nez court s'étend de l'est du Texas à l'ouest de
283 l'Alabama et traverse le centre des États-Unis pour atteindre le Michigan, l'Ohio et l'île
284 Pelée en Ontario. On croit que la population mondiale dépasse 100 000 individus, mais
285 c'est une donnée inconnue. Au Canada, l'espèce n'a été observée que sur l'île Pelée.
286 La salamandre unisexuée dépendante de la salamandre à nez court a été observée au
287 Michigan, en Indiana et en Ohio ainsi que sur plusieurs îles du lac Érié. La répartition et
288 la population mondiales totales sont incertaines parce qu'un dépistage génétique est
289 requis pour identifier ces animaux et que cela ne s'est pas produit pour de nombreuses
290 populations. Au Canada, la salamandre unisexuée dépendante de la salamandre à nez
291 court n'a été observée que sur l'île Pelée.

292

293 La salamandre à nez court, l'*Ambystoma unisexué* (population dépendante de la
294 salamandre à nez court) et la salamandre à points bleus (*Ambystoma laterale*) (pas en
295 péril) coexistent toutes sur l'île Pelée. L'*Ambystoma unisexué* (population dépendante
296 de la salamandre à nez court) vient d'une lignée de salamandres uniquement femelles

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de
couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et
Ambystoma unisexe (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

297 génétiquement distincte qui dépend des deux autres espèces de salamandre pour
298 assurer la reproduction.

299
300 La présence de la salamandre à nez court et de la salamandre unisexe dépendante
301 de la salamandre à nez court en Ontario est connue historiquement à cinq lieux de
302 reproduction sur l'île Pelée, mais lors des relevés les plus récents (2015-2017), on a
303 observé la salamandre à nez court et la salamandre unisexe dépendante de la
304 salamandre à nez court à seulement trois de ces cinq lieux de reproduction. Ces
305 relevés ont toutefois révélé trois lieux de reproduction supplémentaires utilisés par les
306 deux espèces sur l'île Pelée, pour un total de six sites confirmés. L'état d'un lieu de
307 reproduction supplémentaire et l'abondance de la population actuelle sont inconnus.

308
309 La salamandre à nez court et la salamandre unisexe dépendante de la salamandre à
310 nez court sont des membres de la famille des salamandres fousseuses
311 (*Ambystomatidae*) dont le nom de famille fait allusion à leur caractéristique biologique
312 consistant à rester la plupart du temps sous terre ou sous couvert, sauf en période de
313 reproduction.

314
315 Toutes les salamandres *Ambystomas* unisexes (population dépendante de la
316 salamandre à nez court) sont des femelles et possèdent une stratégie unique de
317 reproduction selon laquelle le sperme d'une salamandre à nez court ou d'une
318 salamandre à points bleus mâle est requis pour déclencher le développement des
319 œufs. Leurs petits sont particuliers, car ils sont tous des femelles et tous sont
320 considérés comme des *Ambystomas* unisexes (dépendants de la salamandre à nez
321 court), quelle que soit l'espèce donneuse de sperme qui a déclenché le développement
322 des œufs. Bien que le sperme puisse être incorporé ou non dans l'œuf de la
323 salamandre unisexe dépendante de la salamandre à nez court, l'espèce ne semble
324 pas être en mesure de reproduire en l'absence d'une salamandre à nez court ou d'une
325 salamandre à points bleus. Par conséquent, la persistance de l'espèce unisexe
326 dépend de la présence des autres espèces de salamandres.

327
328 On croit que ces trois espèces qui composent le complexe de salamandres sur l'île
329 Pelée étaient isolées ensemble dans la région il y a environ 4 000 ans. La salamandre
330 unisexe dépendante de la salamandre à nez court surpasse considérablement en
331 nombre les salamandres à nez court et à points bleus, représentant plus de 80 % de
332 toutes les salamandres *Ambystoma* sur l'île. Les relevés récents ont permis d'examiner
333 plus de 830 échantillons (adultes et larves) sur l'île Pelée recueillis de 2015 à 2017 et
334 de constater que les salamandres unisexes représentaient plus de 95 % de
335 l'échantillon (Hossie et Murray 2017).

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de
couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et
Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

336

337 Éléments essentiels à l'habitat des deux espèces : plans d'eau peu profonds non
338 poissonneux qui conservent l'eau de mars à juillet, utilisés pour la reproduction, jouxtant
339 des zones terrestres adéquates comportant de l'ombrage, des sols humides mous, des
340 rondins, des roches et des litières feuillues pour s'abriter et hiverner.

341

342 La dégradation, la perte et la fragmentation de l'habitat sont les principales menaces
343 pour l'espèce. Cela comprend la perte d'eau temporaire ou permanente dans les lieux
344 de reproduction aux périodes critiques, ainsi que la perte du couvert forestier, de bois
345 pourri et de couvert végétal. La salamandre à nez court et la salamandre unisexuée
346 dépendante de la salamandre à nez court ont besoin de sites de terres humides, de
347 mares printanières et d'étangs éphémères pour se reproduire. Par conséquent, elles
348 sont menacées par les activités et les conditions climatiques qui modifient l'hydrologie
349 de l'habitat et les aires environnantes. Par ailleurs, les espèces envahissantes comme
350 le phragmite peuvent également nuire aux conditions de l'habitat qui convient à l'espèce
351 et l'étendue locale des effets des contaminants environnementaux (p. ex. pesticides, sel
352 de déglacage), est inconnue. Les autres menaces qui pèsent sur l'espèce sont les
353 maladies (p. ex. ranavirus, champignons chytridiomycètes) ainsi que les changements
354 en matière de prédation et d'habitat causés par les dindons sauvages. Il est nécessaire
355 d'entreprendre d'autres recherches pour appuyer les mesures de rétablissement de
356 l'espèce, car on ne connaît pas l'ampleur actuelle de ces menaces sur les populations
357 locales.

358

359 La taille des populations de salamandres à nez court et d'Ambystoma unisexués
360 (dépendants de la salamandre à nez court) de l'île Pelée est petite et il est difficile de
361 distinguer ces salamandres des autres sur l'île Pelée sans avoir recours à un test
362 génétique. La gestion continue du complexe de salamandres facilitera le rétablissement
363 de toutes les espèces de salamandres en péril associées. Compte tenu du manque
364 d'estimations de la population, il faut prendre des mesures pour répertorier les récents
365 lieux de reproduction et suivre les tendances de la population et de l'utilisation de
366 l'habitat. Les approches de rétablissement viseront principalement à travailler en
367 collaboration avec la collectivité pour suivre les populations actuelles, gérer l'habitat
368 actuel efficacement, augmenter la quantité d'habitats disponibles pour la salamandre à
369 nez court et la salamandre unisexuée dépendante et approfondir nos connaissances
370 sur les menaces qui peuvent peser sur l'espèce.

371

372 **L'objectif du gouvernement pour le rétablissement de la salamandre à nez court**
373 **et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite**
374 **bouche)**

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

375 L'objectif du gouvernement pour le rétablissement de la salamandre à nez court et de
376 l'Ambystoma unisexué (population dépendante de la salamandre à nez court) est
377 d'assurer la viabilité et la persistance de leur population ontarienne en gérant les
378 menaces et en augmentant leur abondance, leur aire de répartition et leur connectivité.

379 **Mesures**

380 La protection et le rétablissement des espèces en péril sont une responsabilité
381 partagée. Aucune agence ni aucun organisme n'a toutes les connaissances, l'autorité,
382 ni les ressources financières pour protéger et rétablir toutes les espèces en péril de
383 l'Ontario. Le succès sur le plan du rétablissement exige une coopération
384 intergouvernementale et la participation de nombreuses personnes, organismes et
385 collectivités. En élaborant la présente déclaration, le ministère a tenu compte des
386 démarches qu'il pourrait entreprendre directement et de celles qu'il pourrait confier à
387 ses partenaires en conservation, tout en leur offrant son appui.

388 **Mesures menées par le gouvernement**

389 Afin de protéger et de rétablir la couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac Érié la
390 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la
391 salamandre à petite bouche):

- Explorer les possibilités de travailler en collaboration avec le canton de Pelée, y compris le Comité consultatif environnemental de l'île Pelée, le gouvernement fédéral et les partenaires locaux à l'élaboration d'une approche intégrée (fondée sur le paysage ou le lieu) de gestion des espèces en péril en tenant compte des valeurs écosystémiques et des ressources durables de l'île Pelée :
 - élaborer un plan stratégique pour les espèces en péril et leurs habitats sur l'île Pelée;
 - continuer à mettre en œuvre le Plan stratégique contre les espèces envahissantes de l'Ontario pour prendre en charge les espèces envahissantes (par exemple, phragmite) qui menacent la couleuvre d'eau du lac Érié et la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)
 - continuer à mettre en œuvre la *Loi de 2015 sur les espèces envahissantes* pour limiter la propagation des espèces envahissantes (p. ex., phragmite) qui menacent la couleuvre d'eau du lac Érié, la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population

392

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

- dépendante de la salamandre à petite bouche) en restreignant l'importation, le dépôt, la mise en liberté, la culture, l'achat, la vente, la location ou l'échange du phragmite.
- soutenir la coordination des dispositions législatives provinciales et fédérales sur les espèces en péril (c.-à-d., la LEVD et la *Loi sur les espèces en péril* (LEP)) dans le but de protéger de façon collaborative la couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac Érié, la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche) et leurs habitats; et,
 - instruire les autres organismes et autorités qui participent à la planification et à l'évaluation environnementale à la LEVD
- Explorer les possibilités de travailler collectivement avec le canton de Pelée, y compris le Comité consultatif environnemental de l'île Pelée, le gouvernement fédéral et les partenaires locaux à l'intégration d'approches visant la gestion et la mise en œuvre d'activités de rétablissement :
 - encourager la collaboration et établir et communiquer les mesures prioritaires annuelles afin d'aider le gouvernement à réduire la répétition d'initiatives d'intendance;
 - appuyer les partenaires en conservation, et les organismes, municipalités et industries partenaires et les collectivités autochtones, pour qu'ils entreprennent des activités visant à protéger et rétablir la couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac Érié, la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche). Ce soutien prendra la forme de financement, d'ententes, de permis avec des conditions appropriées, et de services consultatifs;
 - entreprendre des activités de communication et de diffusion afin d'augmenter la sensibilisation de la population quant aux espèces en péril en Ontario; et,
 - encourager la soumission de données sur la couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac Érié, la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche) à l'entrepôt de données du ministère des Richesses naturelles et des Forêts au [Centre d'information sur le patrimoine naturel](#) ou à [l'Atlas des reptiles et des amphibiens de l'Ontario](#).
 - Continuer de surveiller, de protéger et de gérer l'habitat des quatre espèces dans les zones protégées sur l'île Pelée (p. ex. réserves naturelles provinciales Lighthouse Point et Fish Point). Continuer de travailler en collaboration avec les partenaires locaux pour améliorer et restaurer l'habitat des espèces en péril au sein de ces zones protégées.

394 **Mesures appuyées par le gouvernement**

395

396 Le gouvernement appuie les mesures suivantes qu'il juge comme étant nécessaires à la
397 protection et au rétablissement de la couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac
398 Érié et la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de
399 la salamandre à petite bouche). On accordera la priorité aux mesures portant la
400 mention « hautement prioritaire » en ce qui concerne le financement par le programme
401 d'intendance des espèces en péril. Lorsque cela est raisonnable, le gouvernement
402 tiendra également compte de la priorité accordée à ces mesures lors de l'examen et de
403 la délivrance d'autorisation en vertu de la Loi de 2007 sur les espèces en voie de
404 disparition. On encourage les autres organismes à tenir compte de ces priorités
405 lorsqu'ils élaborent des projets ou des plans d'atténuation relatifs à des espèces en
406 péril. Le gouvernement ciblera son appui sur ces mesures hautement prioritaires au
407 cours des cinq prochaines années.

408

409 **Secteurs d'intervention: Gestion de l'habitat**

410 Objectif: Travailler en collaboration à l'amélioration de la qualité de l'habitat
411 de la couleuvre agile bleue, de la couleuvre d'eau du lac Érié et de
412 la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population
413 dépendante de la salamandre à petite bouche).

414 La perte et la dégradation de l'habitat menacent gravement les trois espèces. Une
415 approche de gestion de l'habitat de ces espèces au niveau du paysage tient compte de
416 la quantité limitée de terres utilisables sur l'île Pelée. Dans un cadre de collaboration,
417 l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques exemplaires de gestion faciliteront la
418 gestion et le rétablissement des trois espèces, notamment de la couleuvre agile bleue,
419 de la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la
420 salamandre à petite bouche), car l'habitat est très limité. Sans gestion active de l'habitat
421 de la couleuvre agile bleue, l'habitat ouvert ou semi-ouvert prend le dessus au fil du
422 temps et n'est plus propice à l'espèce. Dans le cas de la salamandre à nez court et
423 l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche),
424 l'espèce a besoin de mares printanières, de sites de terres humides et d'aires terrestres
425 adjacentes adéquates. Par conséquent, les activités qui modifient l'hydrologie ou le
426 couvert forestier de ces zones pourraient avoir des répercussions importantes sur
427 l'espèce. La coopération et la prévention visant à gérer la convenance de l'habitat à
428 long terme faciliteraient grandement la réduction de ces répercussions.

429

430

- 431 **Mesures:**
- 432 1. **(Hautement prioritaire)** Au moyen du savoir communautaire et
- 433 de l'expertise sur l'espèce, élaborer, promouvoir et mettre en
- 434 œuvre des pratiques exemplaires de gestion en vue de gérer
- 435 l'habitat existant de la couleuvre agile bleue, de la couleuvre
- 436 d'eau du lac Érié et de la salamandre à nez court et de
- 437 l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la
- 438 salamandre à petite bouche), notamment :
- 439 ○ organiser des brûlages dirigés pour prévenir la
- 440 succession de plantes ligneuses dans l'aire d'habitat de
- 441 la couleuvre agile bleue en tenant compte de la sécurité
- 442 des propriétés avoisinantes, des serpents et de toute
- 443 autre espèce présente sur les lieux;
- 444 ○ éliminer de façon ciblée la végétation ligneuse indigène
- 445 ou envahissante dans l'habitat de la couleuvre agile
- 446 bleue, en tenant compte des autres espèces en péril, en
- 447 employant des méthodes appropriées et approuvées;
- 448 ○ éliminer les espèces envahissantes comme le phragmite
- 449 dans l'aire d'habitat riverain de la couleuvre d'eau du lac
- 450 Érié et dans les aires de reproduction connues de la
- 451 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué
- 452 (Population dépendante de la salamandre à petite
- 453 bouche);
- 454 ○ gérer la végétation de sorte que la salamandre à nez
- 455 court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante
- 456 de la salamandre à petite bouche) conservent un habitat
- 457 adéquat, et maintenir les terres humides et les
- 458 caractéristiques de son habitat forestier comme les
- 459 éléments de couverture et le couvert forestier;
- 460 ○ créer des zones tampons en prévision des effets que
- 461 pourraient avoir les contaminants environnementaux sur
- 462 la qualité de l'eau dans l'habitat de reproduction de la
- 463 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué
- 464 (Population dépendante de la salamandre à petite
- 465 bouche);
- 466 ○ gérer les infrastructures existantes et nouvelles, comme
- 467 les installations de drainage, de façon à réduire les
- 468 répercussions négatives sur l'habitat de la couleuvre

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

469 agile bleue, de la couleuvre d'eau du lac Érié et de la
470 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué
471 (Population dépendante de la salamandre à petite
472 bouche), en tenant également compte des propriétés
473 avoisinantes.

474 2. En collaboration avec les membres et les organismes de la
475 collectivité, élargir stratégiquement les aires d'habitat propices à
476 la couleuvre agile bleue, à la couleuvre d'eau du lac Érié et à la
477 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population
478 dépendante de la salamandre à petite bouche):

479 Couleuvre agile bleue (hautement prioritaire)

- 480 ○ repérer et évaluer l'habitat existant, et repérer les zones
- 481 où l'habitat pourrait être amélioré, restauré et créé si les
- 482 partenaires sont prêts à y participer;
- 483 ○ créer une mosaïque de types d'habitat adéquat comme
- 484 l'habitat de prairie, de savane et de lisière, tout en
- 485 cherchant à augmenter la connectivité entre les îlots
- 486 d'habitat adéquat;
- 487 ○ créer des habitats d'hibernation, de nidification et de
- 488 refuge; surveiller et documenter leur efficacité;

489 Couleuvre d'eau du lac Érié

- 490 ○ repérer et évaluer l'habitat existant, et repérer les zones
- 491 où l'habitat pourrait être amélioré, restauré et créé si les
- 492 partenaires sont prêts à y participer;
- 493 ○ restaurer l'habitat riverain, augmenter l'hétérogénéité
- 494 structurelle de l'habitat riverain et améliorer la
- 495 connectivité entre les aires d'habitat;
- 496 ○ créer des habitats d'hibernation et de refuge adéquats;
- 497 surveiller et documenter leur efficacité;

498 Salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population
499 dépendante de la salamandre à petite bouche) (hautement
500 prioritaire)

- 501 ○ repérer et évaluer l'habitat existant, et repérer les zones
- 502 où l'habitat pourrait être amélioré, restauré et créé si les
- 503 partenaires sont prêts à y participer;

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de
couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et
Ambystoma unisexe (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

504 ○ améliorer, restaurer et créer un habitat adéquat comme
505 des mares printanières et des aires boisées
506 environnantes.

507 3. (**Hautement prioritaire**) En collaboration avec les partenaires
508 locaux, maintenir un niveau d'eau et des conditions
509 hydrologiques qui conviennent aux sites de reproduction et aux
510 voies de migration de la salamandre à nez court et
511 l'Ambystoma unisexe (Population dépendante de la
512 salamandre à petite bouche). Cela pourrait comprendre des
513 zones tampons en prévision des répercussions éventuelles du
514 changement climatique sur les futurs niveaux d'eau et l'étude
515 des possibilités de soutenir l'hydrologie à l'échelle des bassins
516 versants (p. ex. restaurer l'habitat riverain).

517 **Secteurs d'intervention: Sensibilisation et gestion de menaces**

518	Objectif:	Travailler en partenariat avec la collectivité de l'île Pelée à la
519		réduction des menaces qui pèsent sur la couleuvre agile bleue, la
520		couleuvre d'eau du lac Érié, la salamandre à nez court et
521		l'Ambystoma unisexe (Population dépendante de la salamandre à
522		petite bouche) en sensibilisant davantage le public, en faisant la
523		promotion de l'intendance locale des espèces et de leurs habitats,
524		et en mettant en place des techniques d'atténuation des menaces.

525 Les propriétaires fonciers privés, les résidents et les visiteurs de l'île Pelée ont un rôle
526 important à jouer dans la protection et le rétablissement de la couleuvre agile bleue, de
527 la couleuvre d'eau du lac Érié de la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexe
528 (Population dépendante de la salamandre à petite bouche). Sensibiliser davantage le
529 public et promouvoir l'intendance sont des mesures essentielles pour contrer les
530 principales menaces comme la mortalité routière et la persécution. Les mesures prises
531 pour sensibiliser davantage devraient s'appuyer sur les travaux réalisés à ce jour par
532 les partenaires et autres autorités en conservation, comme les ressources et les
533 programmes développés aux E.- U. dans le cadre du rétablissement de la couleuvre
534 d'eau du lac Érié. Les mesures prises à l'avenir pour atténuer les menaces qui pèsent
535 sur les espèces et leur habitat peuvent reposer sur la recherche qui sera menée au
536 cours des années prochaines. Une approche collaborative permanente, axée sur
537 l'intendance des espèces et leurs habitats, facilitera une mise en œuvre efficace des
538 mesures de protection et de rétablissement.

539
540

- 541 **Mesures:**
- 542 4. **(Hautement prioritaire)** Collaborer avec les organismes locaux
- 543 et leurs initiatives en vue d'atténuer les menaces qui pèsent sur
- 544 les espèces, y compris la mortalité sur les routes et la
- 545 persécution. Par exemple :
- 546 ○ mettre au point des programmes visant à réduire la
- 547 mortalité routière qui pourraient inclure l'installation de
- 548 panneaux et le signalement du besoin de conduire avec
- 549 prudence, en particulier dans les zones où la mortalité de
- 550 l'espèce est élevée;
- 551 ○ produire du matériel éducatif qui sensibilisera davantage
- 552 le public, qui fera notamment la promotion de la
- 553 nécessité de partager les rives avec la couleuvre d'eau
- 554 du lac Érié;
- 555 ○ mettre en œuvre des techniques visant à réduire le taux
- 556 de mortalité sur les routes (p. ex., écopassages, clôtures,
- 557 mesures de ralentissement de la circulation), en
- 558 particulier dans les zones où le taux de mortalité des
- 559 espèces est élevé.
- 560 5. Promouvoir l'intendance locale de la couleuvre agile bleue et de
- 561 la couleuvre d'eau du lac Érié :
- 562 ○ développer des stratégies de marketing social destinées
- 563 à changer les préjugés et les comportements du public
- 564 qui nuisent aux populations de serpents;
- 565 ○ produire des publications sur l'intendance qui soulignent
- 566 les réussites et motivent le public à participer à la
- 567 protection des serpents; et,
- 568 ○ mieux faire connaître les programmes d'encouragement
- 569 et les avantages que tireront les propriétaires fonciers de
- 570 la protection et du rétablissement de l'habitat de la
- 571 couleuvre agile bleue et de la couleuvre d'eau du lac
- 572 Érié.
- 573
- 574

575 **Secteurs d'intervention: Inventaire et suivi**

576 Objectif: Approfondir les connaissances sur les tendances des populations,
577 l'utilisation de l'habitat et la répartition des espèces.

578 On en sait encore peu sur la situation actuelle de l'abondance, de l'aire de répartition
579 locale, de l'utilisation de l'habitat et des tendances des populations de la couleuvre agile
580 bleue, de la couleuvre d'eau du lac Érié, de la salamandre à nez court et l'Ambystoma
581 unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche). Il est essentiel de
582 mieux connaître l'abondance des populations actuelles de ces trois espèces pour être
583 en mesure de suivre les progrès et l'efficacité des mesures de rétablissement ainsi que
584 les tendances des populations au fil du temps. D'autres renseignements sur ces sujets
585 et des relevés additionnels sur la présence éventuelle aux lieux historiques et potentiels
586 contribueraient à mieux connaître la situation des trois espèces.

587

588 **Mesures:**

589 6. Collaborer avec les partenaires locaux et les membres de la
590 collectivité pour préparer et réaliser un relevé et des
591 programmes de suivi visant :

592 Couleuvre agile bleue (**hautement prioritaire**) et couleuvre
593 d'eau du lac Érié

- 594 ○ estimer l'abondance et l'aire de répartition de la
- 595 couleuvre agile bleue et de la couleuvre d'eau du lac
- 596 Érié, et suivre les tendances au fil du temps;
- 597 ○ suivre les changements d'utilisation et de convenance de
- 598 l'habitat de la couleuvre agile bleue et de la couleuvre
- 599 d'eau du lac Érié;
- 600 ○ repérer les zones à taux élevé de mortalité sur les routes
- 601 entre les habitats occupés;
- 602 ○ effectuer un relevé de la couleuvre d'eau du lac Érié sur
- 603 les autres îles du lac Érié (p. ex., îles Hen, Middle Sister
- 604 et North Harbour), là où c'est possible, dans le but de
- 605 déterminer si l'espèce est encore présente dans ces
- 606 régions.

607 Salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population
608 dépendante de la salamandre à petite bouche) (**hautement**
609 **prioritaire**)

- 610 ○ estimer l'abondance et l'aire de répartition de la
- 611 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

- 612 (Population dépendante de la salamandre à petite
613 bouche) aux sites connus;
- 614 ○ calculer la proportion de salamandres à nez court et
615 l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la
616 salamandre à petite bouche) par rapport à celle du
617 complexe de salamandres;
 - 618 ○ surveiller la qualité de l'habitat, y compris les
619 caractéristiques terrestres (p. ex. couvert forestier,
620 humidité du sol et disponibilité d'un abri) et aquatiques
621 (p. ex. niveau d'eau, pH, polluants et présence de
622 poissons);
 - 623 ○ suivre les tendances de la population et les modifications
624 de composition génétique du complexe de salamandres
625 au fil du temps;
 - 626 ○ repérer les zones à taux élevé de mortalité sur les routes
627 entre les habitats occupés;
 - 628 ○ effectuer un relevé des deux espèces aux sites potentiels
629 d'habitat adéquat dans le but d'identifier des populations
630 additionnelles et d'approfondir les connaissances sur
631 l'aire de répartition des espèces de salamandres.

Secteurs d'intervention: Recherche et gestion de la population

634 Objectif: Approfondir les connaissances sur les menaces qui pèsent sur
635 l'espèce, les besoins en habitat propre à l'espèce et les limites
636 écologiques.

637 Les connaissances sur les exigences propres à l'habitat et sur la gravité des menaces
638 qui pèsent sur les trois espèces sont actuellement insuffisantes. La recherche et le
639 comblement de ces lacunes permettront de prendre de meilleures mesures de
640 rétablissement pour les trois espèces, comme des efforts de gestion de l'habitat et des
641 techniques de réduction de la mortalité sur les routes. L'approfondissement de nos
642 connaissances sur le complexe de salamandres sur l'île Pelée, y compris la
643 composition génétique et toute limite associée, renforcera les activités de
644 rétablissement futures. C'est en comprenant mieux les menaces qui pourraient émerger
645 (p. ex. maladie et changement climatique) qu'on pourra les atténuer plus efficacement,
646 le cas échéant. En ce qui concerne la couleuvre agile bleue et les deux espèces de
647 salamandres, les maladies potentielles pourraient avoir de graves répercussions sur
648 elles étant donné la petite taille de leurs populations.

Mesures:

- 651 7. Entreprendre une recherche sur les propriétés structurelles,
652 thermales et chimiques des sites d'hibernation, de nidification

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

- 653 ou de gestation dans le but de savoir comment créer et
654 maintenir des lieux qui conviennent à la couleuvre agile bleue et
655 à la couleuvre d'eau du lac Érié. Évaluer l'efficacité des habitats
656 d'hivernation qui ont été créés.
- 657 8. Faire des recherches sur l'utilisation de l'habitat par la
658 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (population
659 dépendante de la salamandre à nez court) (p. ex., lieux de
660 reproduction, voies de migration et lieux d'hivernage) et sur la
661 connectivité de l'habitat (y compris les obstacles à la dispersion.
- 662 9. Examiner l'efficacité des techniques pour créer des étangs de
663 reproduction pour les deux espèces de salamandres, y compris
664 les facteurs qui influent sur la qualité des habitats de
665 reproduction créés.
- 666 10. Étudier les répercussions et la gravité des menaces connues et
667 potentielles qui pèsent sur la couleuvre agile bleue et la
668 couleuvre d'eau du lac Érié, et trouver au besoin des mesures
669 d'atténuation, y compris :
- 670 ○ examiner les répercussions potentielles des cormorans à
671 aigrette et des dindons sauvages sur les espèces et leur
672 habitat;
 - 673 ○ étudier les répercussions potentielles des maladies (p.
674 ex., mycose) et des autres menaces recensées qui
675 pèsent sur les espèces et leur habitat.
- 676 11. Étudier les répercussions et la gravité des menaces connues
677 et potentielles qui pèsent sur la salamandre à nez court et
678 l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la
679 salamandre à petite bouche), et trouver des mesures
680 d'atténuation au besoin, y compris :
- 681 ○ étudier la mesure dans laquelle les contaminants
682 environnementaux touchent directement ou
683 indirectement les taux de productivité ou de survie de la
684 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué
685 (Population dépendante de la salamandre à petite
686 bouche);
 - 687 ○ examiner les répercussions que peuvent avoir les
688 prédateurs comme les dindons sauvages sur la
689 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué
690 (Population dépendante de la salamandre à petite

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

- 691 bouche) et la modification de l'habitat causée par les
692 dindons;
693 ○ examiner les effets potentiels du changement climatique
694 sur les espèces et leur habitat, ainsi que la relation entre
695 la qualité de l'habitat et l'hydrologie;
696 ○ examiner les répercussions potentielles de la maladie (p.
697 ex., ranavirus, champignons chytridiomycètes) et des
698 parasites (p. ex. trématode) sur la salamandre à nez
699 court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante
700 de la salamandre à petite bouche).
- 701 12. Effectuer des évaluations pour établir des cibles de population
702 en vue d'assurer l'autosuffisance et la viabilité génétique des
703 populations de la couleuvre agile bleue et de la salamandre à
704 nez court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de
705 la salamandre à petite bouche) en Ontario.
- 706 13. Étudier la relation écologique dans le complexe des
707 salamandres Ambystoma sur l'île Pelée en vue d'évaluer les
708 contraintes démographiques potentielles liées au
709 rétablissement de l'espèce (p. ex., liées au rendement productif,
710 au recrutement et à la survie aux stades larvaire et adulte.
- 711 14. Étudier le besoin potentiel et la faisabilité des techniques de
712 recrutement pour soutenir l'objectif de rétablissement de la
713 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population
714 dépendante de la salamandre à petite bouche). Si cela s'avère
715 réalisable et nécessaire, mettre en place, évaluer, adapter et
716 améliorer les techniques de recrutement en prenant en
717 considération l'écologie de la salamandre à nez court et
718 l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la
719 salamandre à petite bouche) et le complexe de salamandres
720 comme un tout. Exemple de technique de recrutement
721 prioritaire :
722 ○ explorer les avantages et besoins potentiels d'un
723 programme ou protocole d'intervention précoce efficient
724 (p. ex., suivi de la reproduction, incubation artificielle des
725 œufs et relâchement des jeunes).

726 **Mise en œuvre des mesures**

Déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement de
couleuvre agile bleue, couleuvre d'eau du lac Érié, salamandre à nez court et
Ambystoma unisexué (Population dépendante de la salamandre à petite bouche)

727 Le programme d'intendance des espèces en péril offre une aide financière pour la mise
728 en œuvre de mesures. On encourage les partenaires en conservation à discuter de
729 leurs propositions de projets liés à la présente déclaration avec le gouvernement. Le
730 ministère peut aussi conseiller ses partenaires à l'égard des autorisations exigées aux
731 termes de la LEVD afin d'entreprendre le projet.

732 La mise en œuvre des mesures pourra être modifiée si les priorités touchant l'ensemble
733 des espèces en péril changent selon les ressources disponibles et la capacité des
734 partenaires à entreprendre des activités de rétablissement. La mise en œuvre des
735 mesures visant plusieurs espèces sera coordonnée partout là où les déclarations du
736 gouvernement en réponse au programme de rétablissement l'exigent.

737 **Évaluation des progrès**

738 Aux termes de la LEVD, le gouvernement doit évaluer l'efficacité des mesures de
739 protection et de rétablissement visant une espèce au plus tard cinq ans après la
740 publication de la présente déclaration en réponse au programme de rétablissement.
741 Cette évaluation permettra de déterminer si des rectifications sont nécessaires pour en
742 arriver à protéger et à rétablir la couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac Érié, la
743 salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la
744 salamandre à petite bouche).

745

746 **Remerciements**

747 Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont pris part à l'élaboration du
748 Programme de rétablissement pour la couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac
749 Érié, la salamandre à nez court et l'Ambystoma unisexué (Population dépendante de la
750 salamandre à petite bouche) en pour leur dévouement en ce qui a trait à la protection et
751 au rétablissement des espèces en péril.

752 **Renseignements supplémentaires**

753 Consultez le site Web des espèces en péril à ontario.ca/especesenperil

754 Communiquez avec votre bureau de district du MRNF

755 Communiquez avec le Centre d'information sur les ressources naturelles

756 1-800-667-1940

757 ATS 1-866-686-6072

758 mnr.nric.mnr@ontario.ca

759 ontario.ca/mrnf